



# Éditeurs, les lois du métier

du 9 novembre 2011 au 9 janvier 2012 • niveau 2 de la Bibliothèque

## Service Communication

Cécile Desauziers  
01 44 78 40 24  
cecile.desauziers@bpi.fr

## Commissariat exposition Bpi

Isabelle Bastian Duplex  
01 44 78 46 41  
isabelle.bastian-duplex@bpi.fr

Florence Verdeille  
01 44 78 44 52  
florence.verdeille@bpi.fr

## Imec

André Derval

## Bfm

coordination Claire Soubranne

## Conseiller scientifique

Hervé Serry

## Scénographie

Adélie (Limoges) : Jean-Michel  
Ponty et Monique Pauzat

## Exposition en ligne

Conçue et produite par la Bpi,  
<http://editeurslesloisdumetier.bpi.fr>

## Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou

Espace presse, niveau 2,  
par l'entrée de la Bibliothèque  
Rue Beaubourg  
75004 Paris

## ENTRÉE LIBRE

 Suivez-nous sur  
 Facebook et Twitter



 **imec**  
abbaye d'ardenne

Depuis 1945, l'édition française s'est trouvée impliquée dans de nombreux procès, affaires et autres obstacles mis à la diffusion des livres en tant que vecteurs de circulation d'idées et de représentations esthétiques. En montrant ces occasions au cours desquelles les éditeurs se sont confrontés à l'ordre moral, politique, religieux, économique, l'exposition souligne la diversité de leurs motivations — convictions, engagement ou marketing — et les diverses stratégies auxquelles ils ont eu recours pour poursuivre leur activité.

Près de quatre cents documents, archives juridiques, archives d'éditeurs ou d'auteurs, éditions originales de livres, articles de presse, photographies, documents audiovisuels illustrent le propos. Les fonds mobilisés sont ceux des Archives nationales, de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (Imec), ainsi que des collections particulières. Certaines pièces, et notamment les archives du ministère de la Justice, n'avaient jamais été rendues publiques jusqu'ici.

Le travail scientifique a été piloté par Hervé Serry, sociologue spécialiste de l'édition (Cnrs-Paris 8), entouré des trois co-commissaires. Ils ont imaginé un parcours organisé en trois parties : une partie didactique où seront présentés les principaux textes de loi, une chronologie générale, des interviews vidéo de spécialistes ; deux parties chronologiques, de l'après-guerre à la fin des années 70, puis la période contemporaine. Au sein de ces deux parties, les affaires sont regroupées en ensembles thématiques.

Ces ensembles mettent chaque épisode en perspective pour lui rendre sa portée réelle au-delà des échos médiatiques qu'il a pu connaître : les questions de plagiat n'ont pas, en effet, la même importance que la censure politique lors de la guerre d'Algérie ; de même, les poursuites engagées par Alain Delon pour faire interdire une biographie ne présente pas les mêmes enjeux que la loi Gayssot.

### " Série édition "

Avec ses partenaires, la Bpi s'est engagée depuis 2003 dans une exploration suivie du monde de l'édition qui produit au fil des années une véritable collection au sens éditorial du terme. Cette exposition est coproduite par la Bibliothèque publique d'information (Bpi), la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges (Bfm) et l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (Imec). C'est le quatrième projet sur le monde de l'édition, dont les trois derniers réalisés avec ces mêmes partenaires : *Le livre de poche a 50 ans* en 2003, *Christian Bourgois, 40 ans d'édition* en 2005 et *Les Éditions du Seuil, histoires d'une maison* en 2007.

## Journées d'étude

vendredi 25 novembre

**Imec**

lundi 28 novembre

**Bpi**

Ces deux journées d'étude réuniront chercheurs, spécialistes et éditeurs pour évoquer la censure et plus largement les limitations à la circulation des idées et des œuvres de l'esprit.

**DOSSIER DE PRESSE SUR DEMANDE AU SERVICE COMMUNICATION**